



# U.S. MELUN

## PLONGÉE SUBAQUATIQUE

Club F.F.E.S.S.M  
N° 07 77 0050  
Agrément Jeunesses et sports  
N° 77 89 0144

50, quai du Maréchal JOFFRE  
PISCINE MUNICIPALE DE MELUN  
77000 MELUN

tel: 01 64 37 64 37

Président  
Alain Duport  
usmplonge@wanadoo.fr

# Stage technique 2012

## Niolon UCPA -

A tous les plongeurs préparant les niveaux 2 et niveaux 3,

**Voici les informations concernant la sortie technique que nous vous proposons du samedi 12 mai à partir de 19h au samedi 19 mai après 9h.**

### ☛ DATES

1<sup>ère</sup> plongée le dimanche 13 mai à 8h30

Dernière plongée : le vendredi 18 mai à 14h **soit 12 plongées techniques**

### ☛ PRIX plongeur: 495 euros

#### Ce prix comprend :

- L'hébergement en pension complète au centre UCPA (à partir du samedi soir jusqu'au samedi suivant après le petit déjeuner). L'hébergement est prévu en chambres collectives (en lits superposés indépendants), sanitaires collectifs
- La location des bateaux avec directeur de plongée
- Un forfait de 12 plongées encadrées
- La location des blocs et des plombs ainsi que le gonflage
- l'encadrement par des moniteurs du club

#### Ce prix ne comprend pas :

- votre transport domicile Niolon
- La location du matériel de plongée individuel (à voir sur place)
- Les cafés, apéritifs et autres consommations personnelles
- votre équipement de plongée personnel

Le prix que nous vous proposons est le prix net de la prestation hébergement + plongées.

Aucune participation ne vous est demandée pour la prise en charge de l'encadrement.

La prise en charge des moniteurs (hébergement-plongées) est financée par les moniteurs et la commission technique du club.

## **REMARQUES IMPORTANTES :**

\* Accompagnateur : une possibilité peut être étudiée sur demande. Une priorité sera donnée aux plongeurs préparant la validation d'un niveau de plongeur.

### **☛ TRANSPORT**

Votre transport domicile Niolon est à votre charge et ne sont pas compris dans les frais de stage. Vous pouvez, par exemple, vous grouper en voiture ou vous y rendre par le train

☛ **Matériel** : Vous pourrez emprunter du matériel au club (stab, détendeur)

☛ **L'ENCADREMENT** : Il est assuré bénévolement par les moniteurs du club.

### **☛ REGLEMENT**

**Le club engage très tôt les règlements auprès des prestataires. En cas d'annulation de votre part, les sommes engagées et réclamées par les prestataires ne pourront vous être remboursées.**

Le club vous propose (si vous le souhaitez) un règlement en 3 fois : à savoir 100 euros à l'inscription, 200 euros début mars et le solde de 195 euros début avril. Le séjour devra être intégralement payé avant votre départ.

### ***RAPPEL :***

***Les sorties techniques ne peuvent se dérouler qu'en fonction des normes d'encadrement et du nombre de moniteurs inscrits. Nous ne pourrions confirmer vos inscriptions définitives qu'en fonction de celles de vos encadrants.***

***Par ailleurs, le nombre de place étant limité, nous prendrons en compte votre ordre chronologique d'inscription au secrétariat.  
Aucune inscription faite auprès d'un encadrant ne sera priorisée.***

Pascal Gros  
Directeur de la commission technique